



Cagnotte le 20 avril 2021

Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Madame la Préfète des Landes
24 rue Victor Hugo
40021 Mont de Marsan Cédex

Transmission électronique : pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr

Objet : abus de confiance

Madame la Préfète,

A plusieurs reprises la SEPANSO a attiré votre attention sur des situations qui nous paraissent anormales : installations de panneaux photovoltaïques sur des terres agricoles par des personnes qui n'exercent pas la profession d'agriculteurs

Les membres de la CDPENAF ont été invité à examiner les conditions d'éligibilité des projets d'agrivoltaïsme. Dès le départ les représentants de la SEPANSO a attiré l'attention sur la fiabilité des informations communiquées à l'administration et sur la problématique des baux emphytéotiques. Forts de plusieurs retours d'expérience, nous avons également fait observer l'absence de production agricole sous des panneaux ...

Aujourd'hui la SEPANSO attire votre attention sur les serres de Toula à Saint-Gein (40190) : « L'entreprise *LES SERRES DE TOULA* a actuellement domicilié son établissement principal à CAPDENAC-GARE (siège social de l'entreprise). C'est l'établissement où sont centralisées l'administration et la direction effective de l'entreprise. L'établissement, situé au 900 RTE DE TOULA à SAINT-GEIN (40190), est un établissement secondaire de [l'entreprise LES SERRES DE TOULA](https://www.societe.com/etablissement/les-serres-de-toula-80977191800020.html). Créé le 13-03-2015, son activité est la production d'électricité. » <https://www.societe.com/etablissement/les-serres-de-toula-80977191800020.html>. La situation est désolante (photos récentes) : toiles éparses, dépôts d'ordures, cultures minables, voire absence de cultures ... Ne conviendrait-il pas qu'un contrôle par un fonctionnaire assermenté ait lieu pour établir un procès-verbal ? La confiance de la CDPENAF et de l'administration a été trompée.

Ce courrier est communiqué aux membres de la CDPENAF aujourd'hui : le pétitionnaire pour Saint-Gein est le même que celui pour Audon.

Veuillez agréer, Madame la Préfète, l'expression de ma considération distinguée.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53 - Georges.cingal@orange.fr



